

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00003

Numéro SIREN : 807 786 645

Nom ou dénomination : 21 COURS DE L'INTENDANCE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/041862

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>4 Ter Place Alphonse Jourdain 31000 TOULOUSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 0 7 7 8 6 6 4 5 0 0 0 1 8</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le 31/12/2020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	916 595	AO	916 595
		Constructions	AP	9 700 959	AQ	431 958
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	10 617 555	BK	431 958	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	400	BW	400
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	468 948	BY	468 948
		Autres créances (3)	BZ	371 996	CA	371 996
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1 501	CG	1 501	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	842 846	CK	842 846	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	118 219		118 219	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	11 578 621	IA	431 958	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Garantie CONFORT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 152..)	DA		152
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(22 374)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(148 294)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(170 516)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 295 295	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 567 065	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	161 364	
	Dettes fiscales et sociales	DY	147 205	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	146 250	
	TOTAL (IV)	EC	11 317 179	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 146 663	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 168 533		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	597 730	FH		FI	597 730	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	597 730	FK		FL	597 730	
	Production stockée*					FM	(10 609 429)	
	Production immobilisée*					FN	10 617 555	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	23 599	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	629 456
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	118 648	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 600	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	466 409
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	1		
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	616 659	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	12 796	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	58 105	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
		Total des produits financiers (V)				GP	58 105	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	266 546	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
		Total des charges financières (VI)				GU	266 546	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(208 440)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(195 644)	

Désignation de l'entreprise		SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	47 350		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	47 350		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	47 350	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	734 911		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	883 205		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(148 294)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	580 000	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	4 774	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	18 511	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	23 599	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				47 350		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 11 146 663 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 148 295 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 7 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a opté pour un étalement des frais d'émission d'emprunt au prorata de la rémunération courue au cours de l'exercice.

Montant total des frais d'émission d'emprunt : 165 052,77 €

Amortissement antérieur cumulé : 12 381,77 €

Part amortie en 2020 : 34 451,42 €

Reste à amortir au 31/12/2020 : 118 219,58 €

Autres éléments significatifs

Dans le cadre du refinancement de ses actifs, la société a contracté un nouvel emprunt le 30 juillet 2019 auprès de la Société Générale, se substituant ainsi à l'emprunt existant.

Montant emprunté : 9 252 740 €

Durée de l'emprunt : 7 ans (5 ans + 2 ans sous conditions)

Une demande de report d'amortissement a été faite concernant les échéances du 30/10/2020 et 29/01/2021.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		916 595		916 595
- Constructions sur sol propre		9 700 960		9 700 960
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		10 617 555		10 617 555
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		10 617 555		10 617 555


Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		431 958		431 958
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		431 958		431 958
ACTIF IMMOBILISE		431 958		431 958

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 840 945 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	468 948	468 948	
Autres	371 997	371 997	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	840 945	840 945	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	8 774
Total	8 774

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 152,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1,52 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 317 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine	9 295 282	146 636	555 168	8 593 478
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 364	161 364		
Dettes fiscales et sociales	147 205	147 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 567 066	1 567 066		
Produits constatés d'avance	146 250	146 250		
Total	11 317 180	2 168 534	555 168	8 593 478
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	13 737			

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 599 898	12 511 046	10 185 597
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	10 599 898	12 511 046	10 185 597

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	88 575
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	42 542
Intérêts courus à payer	13
Associés - intérêts courus	13 737
Etat - autres charges à payer	61 957
Total	206 824

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	146 250		
Total	146 250		


Notes sur le bilan
Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	267 987	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	267 987	0
Valeur mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 567 066	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 600	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	1 636 666	0



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 18 511,15 €

Montant compris dans les produits financiers : 4 773,75 €



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE THIERRY OLDAK.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - princ</i>	8 263 520
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - acce</i>	826 352
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale</i>	942 512
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale SWAP</i>	
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - principal (</i>	861 163
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'Intendance au profit de la Société Générale - accessoir</i>	86 116
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - principal</i>	989 220
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - accessoires</i>	98 922
<i>Hypothèque accessoire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale</i>	400 698
<i>Nantissement de premier rang et sans concours du compte de revenus au profit de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours du compte de dépenses au profit de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours des créances au titre de la convention de couverture à l'encontre de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours des créances relatives aux cessions de créances à l'encontre de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles des indemnités assurance dues à quelque titre que ce soit en vertu de la Police d'Assurance à l'exception des indemnités d'assurance couvertes par l'article L. 121-13 du code des assurances par AXA France IARD au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles, dues et/ou à devoir par Groupe Thierry Oldak au titre de la convention d'intégration fiscale au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles, dues et/ou à devoir par GTO Foncière au titre de la convention de centralisation de trésorerie au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de tous loyers dus ou à devoir par tout locataire au titre de tout bail conclu ou à conclure sur l'immeuble et des sûretés et garanties de paiement desdits loyers ainsi que toute indemnité de résiliation y afférente, le cas échéant au profit de la Société Générale</i>	
Autres engagements donnés	12 468 503
Total	12 468 503

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Autres informations

	Montant en euros
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	12 468 503

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Caution solidaire de la société de droits suédois Hennes et Mauritz dans le cadre du bail signé</i>	145 000
Autres engagements reçus	145 000
Total	145 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

21 COURS DE L'INTENDANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 152 euros

Siège social : 4 ter, Place Alfonse Jourdain, 31000 Toulouse

807 786 645 RCS Toulouse

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2021

.....
DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat net comptable, lequel fait apparaître une perte de -148 294,68 euros, comme suit :

* Origine :

Perte de l'exercice : -148 294,68 euros

* Affectation :

Au compte « report à nouveau » -148 294,68euros

Compte tenu de cette affectation :

- le compte « report à nouveau » est débiteur de -170 668,75 euros,
- les capitaux propres de la Société sont de -170 516,75 euros.

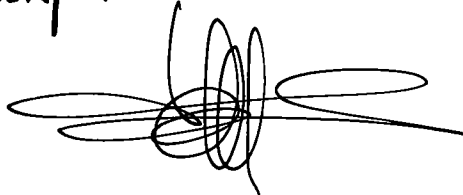
L'associée unique constate que les capitaux propres ne sont pas reconstitués et qu'ils demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Décision prise par l'associée unique

.....

Bon pour extrait
conforme





SOLUTIONS AUDIT

Jean-Marc DAUGE
Dominique BOTTEON
Nicolas HERRMANN
COMMISSAIRES AUX COMPTES

21 COURS DE L'INTENDANCE

4 TER PLACE ALFONSE JOURDAIN
31000 TOULOUSE

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 152 EUROS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

21 COURS DE L'INTENDANCE

4 TER PLACE ALFONSE JOURDAIN
31000 TOULOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 21 COURS DE L'INTENDANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus

importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse,

Signé électroniquement le 15/06/2021 par
Nicolas Herrmann



Nicolas HERRMANN
SOLUTIONS AUDIT
Commissaire aux Comptes

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Bilan actif**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	916 595		916 595	
Constructions	9 700 980	431 958	9 269 022	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 617 555	431 958	10 185 597	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				10 609 430
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	400		400	400
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	468 948		468 948	147 379
Autres créances	371 997		371 997	311 722
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 501		1 501	179 459
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	842 847		842 847	11 248 389
Frais d'émission d'emprunt à étaler	118 220		118 220	129 486
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 578 622	431 958	11 146 663	11 377 875

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



DK PARTNERS

9, rue Louis Courtois de Vepose 31100 TOULOUSE

Tél : 05 61 77 04 04



4

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Bilan passif**

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	152	152
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-22 374	-220 019
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-148 295	197 645
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-170 517	-22 222
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 295 295	9 293 987
Emprunts et dettes diverses (3)	1 567 066	1 567 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 364	240 875
Dettes fiscales et sociales	147 205	151 197
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	146 250	146 250
TOTAL DETTES	11 317 180	11 400 097
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 146 663	11 377 875

(1) Dont à plus d'un an (a)	9 148 646	9 218 042
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 168 534	2 182 055
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	13	13
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Compte de résultat**

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	597 730	583 787
Chiffre d'affaires net	597 730	583 787
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée	-10 609 430	16 802
Production immobilisée	10 617 555	
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	23 600	141 868
Autres produits	1	1
Total I	629 456	742 458
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	118 648	275 458
Impôts, taxes et versements assimilés	31 600	36 753
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	466 410	12 382
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	
Total II	616 680	324 593
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12 796	417 865
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	58 105	20 131
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	58 105	20 131
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	266 546	276 093
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	266 546	276 093
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-208 441	-255 962
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-195 645	161 903

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Compte de résultat (suite)**

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	47 350	35 742
Sur opérations en capital		100
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	47 350	35 842
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		100
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	47 350	35 742
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	734 911	798 431
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X)	883 208	600 786
BENEFICE OU PERTE	-148 295	197 645

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

4 774

2 080

18 511

29 574



DK PARTNERS

9, rue Louis Courtais de Vipasse 31100 TOULOUSE

Tél : 05 61 77 04 04



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Tél. : 05 61 16 11 61

7

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 11 146 663 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 148 295 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/01/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 7 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a opté pour un étalement des frais d'émission d'emprunt au prorata de la rémunération courue au cours de l'exercice.

Montant total des frais d'émission d'emprunt : 165 052,77 €

Amortissement antérieur cumulé : 12 381,77 €

Part amortie en 2020 : 34 451,42 €

Reste à amortir au 31/12/2020 : 118 219,58 €

Autres éléments significatifs

Dans le cadre du refinancement de ses actifs, la société a contracté un nouvel emprunt le 30 juillet 2019 auprès de la Société Générale, se substituant ainsi à l'emprunt existant.

Montant emprunté : 9 252 740 €

Durée de l'emprunt : 7 ans (5 ans + 2 ans sous conditions)

Une demande de report d'amortissement a été faite concernant les échéances du 30/10/2020 et 29/01/2021.

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Actif Immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains		916 595		916 595
- Constructions sur sol propre		9 700 960		9 700 960
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		10 617 555		10 617 555
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE		10 617 555		10 617 555



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		431 958		431 958
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		431 958		431 958
ACTIF IMMOBILISE		431 958		431 958

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS** **Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 840 945 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	468 948	468 948	
Autres	371 997	371 997	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	840 945	840 945	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	8 774
Total	8 774

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 152,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 1.52 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 317 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine	9 295 282	148 636	555 168	8 593 478
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 364	161 364		
Dettes fiscales et sociales	147 205	147 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 587 066	1 587 066		
Produits constatés d'avance	146 250	146 250		
Total	11 317 180	2 168 534	555 168	8 593 478

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 13 737

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS****Notes sur le bilan****Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 599 898	12 511 046	10 185 597
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	10 599 898	12 511 046	10 185 597

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	88 575
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	42 542
Intérêts courus à payer	13
Associés - Intérêts courus	13 737
Etat - autres charges à payer	61 957
Total	206 824

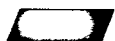
Comptes de régularisation**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	146 250		
Total	146 250		



/ **SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**

// Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

// **COMPTES ANNUELS** /**Notes sur le bilan****Eléments concernant les entreprises liées**

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	267 987	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	267 987	0
Valeur mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 567 066	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 600	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	1 636 666	0



DK PARTNERS

9, rue Louis Courtais de Vigorzi 31100 TOULOUSE



/ SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

// Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

// COMPTES ANNUELS /

 **Notes sur le compte de résultat**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 18 511,15 €

Montant compris dans les produits financiers : 4 773,75 €



DK PARTNERS

9, 100 Louis Coustus de Vignac 31100 TOULOUSE



SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE

COMPTES ANNUELS

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GROUPE THIERRY OLDAK.



DK PARTNERS

9, rue Louis Courtois de Vixose 31100 TOULOUSE

Tél : 05 61 77 04 04



21

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'intendance au profit de la Société Générale - princi</i>	8 283 520
<i>Hypothèque conventionnelle sur l'immeuble 21 Cours de l'intendance au profit de la Société Générale - acce</i>	826 352
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale</i>	942 512
<i>Intérêts non échus sur emprunt Société Générale SWAP</i>	
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'intendance au profit de la Société Générale - principal (</i>	861 163
<i>Hypothèque couverture sur l'immeuble 21 Cours de l'intendance au profit de la Société Générale - accessoir</i>	86 116
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - principal</i>	989 220
<i>Hypothèque complémentaire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale - accessoires</i>	98 922
<i>Hypothèque accessoire de l'immeuble sur Emprunt Société Générale</i>	400 698
<i>Nantissement de premier rang et sans concours du compte de revenus au profit de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours du compte de dépenses au profit de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours des créances au titre de la convention de couverture à l'encontre de la Société Générale</i>	
<i>Nantissement de premier rang et sans concours des créances relatives aux cessions de créances à l'encontre de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles des indemnités assurance dues à quelque titre que ce soit en vertu de la Police d'Assurance à l'exception des indemnités d'assurance couvertes par l'article L. 121-13 du code des assurances par AXA France IARD au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles, dues et/ou à devoir par Groupe Thierry Oldak au titre de la convention d'intégration fiscale au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de toutes créances existantes ou futures et/ou éventuelles, dues et/ou à devoir par GTO Foncière au titre de la convention de centralisation de trésorerie au profit de la Société Générale</i>	
<i>Cession de créances professionnelles de tous loyers dus ou à devoir par tout locataire au titre de tout bail conclu ou à conclure sur l'immeuble et des sûretés et garanties de paiement desdits loyers ainsi que toute indemnité de résiliation y afférente, le cas échéant au profit de la Société Générale</i>	
Autres engagements donnés	12 468 503
Total	12 468 503

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations



DK PARTNERS

9, rue Louis Courtois de Viprose 31100 TOULOUSE

Tél : 05 61 77 04 04



22

SASU 21 COURS DE L'INTENDANCE**COMPTES ANNUELS** **Autres informations**

	Montant en euros
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	12 468 503

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Caution solidaire de la société de droits suédois Hennes et Mauritz dans le cadre du bail signé</i>	145 000
Autres engagements reçus	145 000
Total	145 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles



ANNEXE

AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*